

doit avoir une maison bien construite, avec baignoire, avant de se mettre au travail. Depuis la guerre, nombreux sont ceux qui sont d'avis qu'un nouveau colon doit débiter avec l'outillage le plus moderne, avec une maison bien construite, avec de bonnes dépendances, avec une ferme bien organisée et moderne sous tous rapports. En agissant de la sorte, le colon se charge d'une hypothèque qui l'écrasera. Plusieurs de nos honorables collègues le savent, les colons qui ont le mieux réussi et qui sont les plus prospères dans l'Ouest ont débuté dans des maisons en terre. Certains de nos honorables collègues peuvent croire qu'il faudra quand même venir en aide au colon, mais les conditions de succès agricoles dans l'Ouest sont les mêmes quant aux éléments qui contribuent à ce succès. Pendant qu'il avancera l'exploitation de son homestead, le colon pourra obtenir du travail et il le trouvera, à un bon salaire pendant deux ou trois mois, sur les fermes avoisinantes. Ceci, ajouté au travail de défrichement qu'on pourra lui faire entreprendre aux alentours de son homestead lui permettra de vivre. Le défrichement continu qui précède l'établissement, la construction d'écoles et de routes et autres améliorations publiques, dirigé méthodiquement en vue d'aider le colon de préférence à quelque entrepreneur, lui assureront la nourriture jusqu'au jour où il pourra se tirer d'affaire seul. Un vieux proverbe: Aide-toi, le Ciel t'aidera, c'est la politique que le Gouvernement devrait mettre en pratique. D'après moi, il faut assurer du travail au colon, plutôt que de l'argent. A mon sens, dans toutes nos entreprises d'exploitations, nous devrions accorder à nos Canadiens les mêmes privilèges et avantages que nous offrons au nouveau venu; nous ne devons pas être moins généreux pour nos jeunes gens que pour les étrangers. A mon avis, la députation se rendra compte de quel avantage précieux il y aurait également de voir nos propres compatriotes mêlés à ces établissements.

Je ne me fais pas d'illusion, mon projet de mettre en valeur 50 millions d'acres en dix ans à l'aide de vrais agriculteurs peut paraître une tâche herculéenne. C'est bien le cas. Mais, une fois cette tâche accomplie, nous aurons 25 millions d'acres prêts pour l'ensemencement, ce qui augmentera de moitié les 40 millions d'acres déjà en culture dans les prairies de l'Ouest, l'année dernière. Je tiens, toutefois, à en assurer la Chambre, la réalisation et l'exécution de mon projet ne demanderont pas plus de compétence qu'il n'en faut pour réaliser des entreprises comme, par exemple, la United Steel Corporation, qui emploie 250,000 ouvriers, représentant avec

[M. McRae.]

leurs familles une population d'un million. Il ne saurait être non plus comparé à l'entreprise de la General Motors avec ses 150,000 employés. Point n'est besoin d'un Henry Ford, qui organise une entreprise personnelle, employant 150,000 ouvriers représentant une population d'environ 750,000 âmes. Dans toute grande organisation industrielle, il faut toujours se préoccuper des salaires à verser. On n'aura pas ce souci dans l'exécution de ce vaste projet d'immigration. C'est le Parlement qui votera les fonds; et là est toute la différence.

M. CAHILL: Qui les fournira?

M. McRAE: Quand les Canadiens administrent la plus grande organisation de transport de l'univers, le Pacifique-Canadien; quand ils possèdent et exploitent avec succès les Chemins de fer nationaux, dont le réseau est le plus étendu de l'univers; quand nous possédons un pays d'immenses et prospères entreprises industrielles de toutes sortes, nul député n'a lieu de craindre qu'il ne se trouve pas, au Canada, un homme assez doué pour mener à bonne fin le programme de développement national que je viens de tracer?

Un MEMBRE: Puis-je poser une question à mon honorable collègue?

M. McRAE: Non. Il y a deux ans que j'écoute mes collègues et je veux qu'on m'écoute aujourd'hui. Je tiens à faire remarquer au Gouvernement, toutefois, que la Providence ne se chargera pas de cette entreprise pour lui. La réussite d'un aussi vaste projet dépend exclusivement de la direction, de l'organisation et de la régie. En procédant par tranches, le projet pourrait en peu de temps, être organisé en vue d'établir de 25,000 à 35,000 familles en une année. Il ne faut, cependant, pas perdre de vue qu'une fois bien lancé, un sage mouvement d'immigration fera boule de neige, et se développera graduellement. Les immigrants viendront d'eux-mêmes et feront leurs propres arrangements. Dans un vaste projet je ne crois pas qu'il faille aider plus de 50 p. 100 des immigrants, si on s'en tient aux suggestions que je soumets. Les autres, attirés par cette expansion et la prospérité qui en découlera, s'établiraient par tout le Dominion. Si nous obtenons 200,000 immigrants par année au moyen de ce programme de colonisation, nous pouvons espérer facilement deux fois ce nombre, ou le maximum d'immigration dont a joui le pays.

La colonisation des terres vacantes dans le voisinage de nos chemins de fer est bien différente de celle des terres de la couronne dont j'ai parlé. Le titre de la terre voisine d'une voie ferrée est devenu propriété privée. La coopération des provinces est essentielle pour